

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 FÉVRIER 2021

Le 03 Février 2021, à 20h,

Le conseil d'administration (CA) du Comité Oise de Handball, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est réunie en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Grégory BELHOSTE, Président.

-----oooOooo-----

Etaient présents :

-  Grégory BELHOSTE – *Président*
-  Marie-Christine BAILLY – *Trésorière*
-  Véronique CARRIÈRE – *Vice-présidente déléguée*
-  Floryan FANTACCINO – *Secrétaire général*
-  Thierry FOUSSARD – *Co-Président de la Commission Vie des Clubs*
-  Éric GIRAUDON – *Président de la Commission d'Organisation des Événements et représentant auprès de la ligue des Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise*
-  Marie-Carmen GRAZER – *Vice-présidente*
-  Stéphane MARTINEZ – *Président de la Commission d'Organisation des Pratiques*
-  Céline RAGAINÉ – *Co-Présidente de la Commission Vie des Clubs*

Etaient absents excusés :

-  Arnold AUDANT – *Administrateur*
-  Catherine CANDILLON – *Représentante auprès de la ligue des Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise*
-  Agnès HERNANDEZ – *Administratrice*
-  Carine LALLIAUME – *Administratrice*
-  Nathalie KUZMANOVIC – *Trésorière adjointe*
-  Aurélien ROUSSELLE – *Secrétaire général adjoint*
-  Aurélie VOLLET – *Administratrice*

Invitées :

-  Laura CHEVALLIER – *Assistante Comité Oise de Handball*
-  Isabelle LOMINET – *Cadre technique fédérale*

Ordre du jour :

1. Projet 100% féminin du club de Méru - 3 -
2. Situation actuelle - 3 -
3. Budget prévisionnel 2021 voté par les clubs..... - 4 -
4. Les apprentis - 4 -
5. Offre d'accompagnement pour les dirigeants bénévoles des Clubs..... - 5 -
6. Aide financière pour les clubs - 8 -

Point d'introduction :

Le président remercie les membres présents lors de ce conseil d'administration qui a été convoqué assez rapidement. Il demande à **Floryan FANTACCINO** de se pencher sur les statuts afin de modifier les modalités concernant la convocation du conseil d'administration et ainsi les adapter aux nouvelles technologies.

1. Projet 100% féminin du club de Méru

Grégory BELHOSTE fait un point sur la réunion qui a été organisée le 30 Janvier dernier avec le club de Méru. Les dirigeants ont présenté leur projet d'organiser une Journée 100% Féminine. Ils souhaitent que le comité les accompagne sur plusieurs points :

- Les aider à trouver des binômes d'arbitres exclusivement féminins pour trois des quatre matchs qui se dérouleront lors de cette journée,
- Les aider dans leur recherche d'adversaires pour les matchs -18 et +16 (de niveau national pour ce dernier)
- Les accompagner dans la recherche d'une Marraïne pour cette journée. **Grégory BELHOSTE** a déjà une proposition à leur faire en la personne de Paule BAUDOUIN. Il a contacté également les Comités de l'Eure et du Val d'Oise qui pourront nous aider à trouver une ou deux des équipes manquantes mais également pour promouvoir cette journée qui se déroulera le 05 Juin prochain.

Grégory BELHOSTE demande au conseil d'administration son accord, afin de pouvoir les aider sur cette journée 100% féminine.

Le conseil d'administration vote pour cet accompagnement à l'unanimité.

2. Situation actuelle

Grégory BELHOSTE fait un point sur la situation actuelle. Au vu des comptes-rendus qu'il a eus en sa possession, il explique que la Fédération est actuellement en train de réfléchir à une éventuelle saison blanche ce qui impliquera le gel des montées et des descentes, et également qu'elle travaille à une offre de pratique ou incitation à une nouvelle offre de pratique pour la fin de saison. Il précise également qu'ils réfléchissent davantage à la saison prochaine. Il souhaite que le comité soit imaginatif et créatif pour cette fin de saison afin de proposer des rencontres, tournois, challenges, autres manifestations et organisations afin de donner aux licenciés l'envie de revenir sur les terrains et pratiquer à nouveau.

Véronique CARRIERE précise qu'elle n'a aucune information officielle, car la COC Fédérale ne s'est pas encore réunie. Celle-ci doit proposer au bureau Fédéral de mettre à l'ordre du jour de faire un bilan de l'état des clubs afin de reconstruire la saison prochaine. De la même manière, la Ligue attend les décisions fédérales avant de se prononcer. L'un des premiers travaux à entreprendre pour la préparation de la saison prochaine sera de faire le point sur les équipes qui se réengagent.

Grégory BELHOSTE précise également que ce ne sont que des tendances, mais qu'il est moins optimiste concernant la reprise des pratiques. En effet, avec l'hiver, le virus circule plus qu'au printemps et résiste mieux. Les rayons UV étant virucide, celui-là circulera moins au printemps. Il semble envisageable de réfléchir sur la suite de la saison qui pourrait reprendre fin avril. En imaginant, un calendrier de pratiques différentes alliant la joie de se retrouver et le plaisir de l'opposition jusqu'à la saison prochaine.

3. Budget prévisionnel 2021 voté par les clubs

Grégory BELHOSTE précise que le budget qui avait été validé au dernier CA, a été voté par les clubs de manière électronique. Pour la construction du prochain budget, il envisage de demander aux clubs des orientations lors de notre Assemblée Générale dans l'intention que celui-ci soit présenté et voté au mois de Décembre. Les clubs auront une certaine visibilité sur leur début de saison avant le vote de ce budget. Dans le but de pouvoir faire cela, nous serons amenés à modifier nos statuts et/ou notre règlement intérieur, en tenant compte des aspects légaux mais aussi en gardant en mémoire que les changements de tarifs doivent obligatoirement se faire en AG.

Suite de l'envoi du vote de manière électronique sur les boîtes mails des présidents, le budget prévisionnel 2021 a été voté par les clubs.

Résultat du vote :

82 mandats sur 121 mandats
68 voix pour sur les 82 votants
10 voix d'abstentions sur les 82 votants
4 voix contre sur les 82 votants

4. Les apprentis

- Embauche au mois d'Octobre de Félix YON (actuellement en BTS) dans l'objectif prioritaire de construire notre site internet. Durant la période de confinement, il a également aidé à la création des "Après-midis de Félix" qui se sont déroulés sur la page Facebook du Comité.

Une présentation est faite aux membres du CA, afin de leur en faire découvrir les prémices (page d'accueil, onglet et documents).

- Embauche d'Adrien BRARD début janvier (actuellement en licence) afin de créer une application qui aura pour but la valorisation des actions bénévoles.

En effet, actuellement les actions des bénévoles sont basées sur le déclaratif de ceux-ci. L'application permettra d'estimer par exemple le temps passé sur une action, mais également de mesurer la distance parcourue ou d'autres informations. Cette application se veut facilitante pour les clubs, afin de pouvoir estimer les coûts de leurs événements dans leur globalité et ainsi pouvoir monter les dossiers de subvention de manière plus aisée.

Pour cette application, nous sommes accompagnés par le président et le trésorier du Comité des Yvelines, Comité avec lequel nous entretenons de bonnes relations.

Grégory BELHOSTE souhaite également proposer au Comité de recruter un ou deux nouveaux alternants (via Promeo) courant septembre dont l'objectif sera d'accompagner les clubs dans le développement d'outils de communication, dans la mise en forme de documents d'accompagnement des clubs, voire de les aider à créer leur identité visuelle, des Flyers.... Impact financier moindre avec les aides de l'état.

Ce recrutement d'apprentis étant lié au projet décrit dans le point suivant, le vote du conseil d'administration sera précisé dans ce point.

5. Offre d'accompagnement pour les dirigeants bénévoles des Clubs

A la suite du premier confinement, **Jean-Pierre LEPOINTE**, avait demandé à **Grégory BELHOSTE** ainsi qu'à 4-5 autres personnes de se pencher sur ce qu'il pourrait faire pour les clubs en matière d'aide financière. Ils avaient alors rédigé une note proposant différentes solutions d'aides et accompagnement que la Ligue pourrait développer. En même temps, et sans que la note soit publiée, le président de la Ligue avait décidé d'octroyer aux clubs une diminution de 40% sur les engagements.

L'idée qui en est ressortie pour Grégory, était l'aide à l'accompagnement des dirigeants et donc au développement des clubs. **Grégory BELHOSTE** a réfléchi à un catalogue de formation qui pourrait aider ces dirigeants à moindre coût. L'AFDAS (notre OPCO) est susceptible de nous accompagner dans ces formations. Le projet est donc de constituer une offre d'accompagnement des dirigeants des clubs. (Dirigeants = membres du CA ou du BD d'un club désignés lors de l'Assemblée Générale du club et par ses statuts).

A travers ce catalogue, **Grégory BELHOSTE** souhaite que le Comité devienne un organisme de formation pour les dirigeants des clubs. Si le conseil d'administration adopte cette offre d'accompagnement pour les dirigeants bénévoles des clubs, le Comité réorientera ses missions. Si les membres du conseil d'administration valident ce projet, il sera alors demandé à l'ITFE une délégation, afin que le Comité puisse dispenser les formations des modules 3 et 4 et l'ITFE garderait son rôle de certificateur. Le Comité souhaite depuis plusieurs années rendre la CMCD incitative et non punitive. Cela sera possible avec l'AFDAS en construisant un mécanisme de telle manière à ce que l'on puisse valoriser la participation des dirigeants aux formations que nous organiserons. **Grégory BELHOSTE** voit une opportunité de valorisation des clubs, avec par exemple la possibilité de récompenser ceux dont les dirigeants viendraient en formation (exemple : chèque cadeau, achat de matériel, ballons ...).

L'un des enjeux pour monter ce projet convenablement est notre capacité à produire des contenus attractifs pour les dirigeants (PDF, Word, vidéos, podcasts...). Et donc la possibilité de recruter une ou deux nouveaux alternants pour ses contenus.

Le plan économique a été estimé en considérant que deux dirigeants par club du Comité puissent intégrer, chaque année, l'organisme de formation, ce qui représente environ cinquante dirigeants par an. Avec l'aide de l'AFDAS et d'un cabinet spécialisé, le plan économique de ce projet est fiable et peu onéreux. C'est un nouveau choix politique majeur concernant le Comité. Le cabinet spécialisé nous aidera également pour l'automatisation des flux administratifs et également pour ce qui est des démarches annexes. Le coût sera d'environ 1 100 € hors taxes.

Floryan FANTACCINO explique lorsque qu'ils avaient construit les modules sur la partie dirigeante de l'ITFE, la partie certification et la partie formation avaient été soumises à un référentiel. Il se demande si nous pouvons donc prétendre à faire passer les formations.

Grégory BELHOSTE explique qu'on ne sollicite pas une qualification professionnelle certifiante. Mais que nous pourrions, une fois l'agrément accepté, faire passer ses formations. Le Comité sera organisme de formation et pourra effectuer les formations sans se prévaloir de faire passer la certification qui, elle, restera à l'ITFE.

Floryan FANTACCINO demande pourquoi nous ne pourrions pas ouvrir les formations à un plus large public.

Grégory BELHOSTE explique que dans le cadre réglementaire de l'AFDAS cette formation ne peut se faire qu'aux dirigeants bénévoles. Les gouvernances des clubs pourraient évoluer afin que d'autres bénévoles qui construisent des projets pour leurs clubs puissent rentrer dans cette gouvernance.

Véronique CARRIERE demande si par exemple un parent timide qui souhaite s'investir dans son club mais qui ne ferait pas partie du CA ou du BD de son club pourra recevoir cette formation.

Grégory BELHOSTE pense qu'il faudrait ouvrir la gouvernance des clubs aux bénévoles souhaitant s'investir sur un ou des projets sans autre responsabilité au sein du conseil d'administration ou du bureau directeur. Il serait donc considéré comme administrateur et pourrait donc suivre ces formations.

Floryan FANTACCINO demande qui va piloter cet organisme de formation, comment sera géré le quotidien de cet organisme de formation.

Grégory BELHOSTE explique que nous choisirons de façon simplifiée et automatique un maximum de démarches administratives pour gérer cet organisme de formation au quotidien. Le cabinet-conseil a de l'expérience et pourra nous aider à mettre les automatismes en place. Si les fondations sont bien construites et simplifiées, la gestion quotidienne sera amoindrie. Notre enjeu sera également de produire des contenus et supports attractifs. Il est donc demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur la possibilité d'embaucher un ou deux apprentis en licence communication. Il pense également que les missions d'Isabelle peuvent être amoindries dans certains domaines, lui laissant plus de temps pour cet organisme de formation.

Il précise que la technicité du Comité serait plutôt sur l'accompagnement des dirigeants, toujours dans une logique de proximité.

Floryan FANTACCINO pose la question concernant le déploiement de cet organisme de formation.

Grégory BELHOSTE dit que pour recevoir l'agrément, nous pouvons l'obtenir d'ici le 20 février. Et nous pourrions envisager les premiers modules pour début mars.

Floryan FANTACCINO demande si la journée du dirigeant ne va pas parasiter le projet à venir.

Grégory BELHOSTE explique que la journée du dirigeant pourra être labellisée par notre organisme de formation. D'ici la journée du dirigeant, un premier catalogue aurait été établi afin qu'il puisse être présenté lors de cette journée.

Thierry FOUSSARD demande quel sera le nouveau statut du Comité.

Grégory BELHOSTE explique que nous serons organisme de formation.

Stéphane MARTINEZ précise que pour lui former les dirigeants est vraiment important pour notre Comité. Il pense également que comme l'activité est moindre, il lui semble plus judicieux de lancer le processus maintenant, plutôt que courant avril, en espérant que les salles réouvrent. Il pense également que le coût pour cet agrément est faible par rapport à tout ce que l'on pourra mettre en place par la suite.

Éric GIRAUDON pense que l'on n'est pas assez ambitieux. Le projet de cet organisme de formation semble pour lui un moyen de mieux accompagner les dirigeants des clubs et de les aider sur la mise en forme des dossiers de subventions par exemple. Il pense que si on n'est pas assez ambitieux, les comités n'auront plus leur place et donc la proximité ne sera plus là.

Marie-Christine BAILLY est sceptique sur le projet. Elle pense que cela prendra plus de temps que prévu et cela induira une surcharge de travail pour le Comité.

Grégory BELHOSTE n'a pas encore pu s'entretenir avec le président du Comité Aisne mais il pense également lui présenter le projet.

Marie-Carmen GRAZER pense qu'il faut que le Comité se lance dans ce projet ambitieux.

Céline RAGAINÉ pense que c'est une bonne idée, à titre personnel pour son club, elle pense que les dirigeants ont besoin de se former.

Résultats des votes :

8 voix pour - 1 voix abstention.

Grégory BELHOSTE souhaite que le conseil d'administration se penche également sur le futur catalogue de formation. Il pense que, comme les membres du CA font partie des clubs, ils sont au plus proche des dirigeants et donc peuvent commencer à sonder, afin que notre catalogue de formation soit au plus juste.

Marie-Christine BAILLY pense également qu'il faut créer un sondage afin que les dirigeants puissent exprimer leurs besoins.

Grégory BELHOSTE pense qu'il est préférable de ne pas créer un sondage qui sera trop formel mais plutôt d'appeler les clubs afin de leur présenter le projet et également de les sonder. (Ce que fait Isabelle actuellement).

Le catalogue de formation ne sera pas figé et donc pourra être adapté d'une année sur l'autre, voire plus régulièrement, et également en fonction des personnes qui suivront les formations et qui nous exprimeront leur manque ou leur satisfaction concernant les contenus.

Isabelle LOMINET et Laura CHEVALLIER pensent que ce projet s'inscrit totalement dans le souhait du Comité à être au plus près des clubs pour les accompagner et rendre leurs tâches moins complexes et chronophages et leur laisser du temps de prendre eux aussi du plaisir dans l'activité Handball.

Marie-Christine BAILLY ainsi que **Stéphane MARTINEZ** pensent qu'il faut au moins un bon alternant avant d'en prendre un deuxième. Concernant le coût de ces apprentis, il sera quasiment nul.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité pour l'embauche d'un ou deux apprentis en fonction de leur CV et de leur entretien. Ils souhaiteraient également que l'apprenti, soit à proximité du Comité afin qu'il puisse également s'y rendre et ne pas faire que du distanciel.

6. Aide financière pour les clubs

Grégory BELHOSTE explique que les clubs sont préoccupés par la situation financière et les éventuels gestes que le Comité et les instances pourraient faire. Il assure qu'il n'y aura pas de sujet pour accompagner les clubs et que de son point de vue et avec l'accord du CA, il faudra en discuter lors de l'assemblée générale, qui se déroulera probablement au mois de Mai, et réfléchir à ce qui semblera le plus approprié pour les clubs.

Grégory BELHOSTE pense que pour la saison prochaine les clubs pourraient être amenés à perdre des licenciés et pour cela il faut que le Comité organise des événements et accompagne les clubs dans la reprise dès le mois de Mai. Il faudra également réfléchir à adapter la pratique au nombre de licenciés et au nombre d'équipes que nous aurons l'année prochaine.

Marie-Carmen GRAZER demande si la Fédération et la Ligue feront quelque chose pour les clubs.

Au vu des éléments qu'il a en sa possession, **Grégory BELHOSTE** explique que la Fédération sera prête à faire un geste en fonction d'un dossier spécifique que les clubs auront à remplir. Il pense que le processus ne sera pas simple pour ceux-ci. Il explique également que le haut niveau a continué de jouer et que malheureusement ce sont les licenciés qui payent pour le haut niveau. De plus la Fédération n'a pas les reins solides pour pouvoir aider les clubs et devra recourir au prêt financé par l'État qui sera remboursable et donc qui aura un coût sur les licences. Les charges ont continué aussi bien à la Ligue et à la Fédération.

Thierry FOUSSARD explique que la commission Vie des Clubs a relancé les clubs pour l'application GoMyPartner. Il transmettra aux membres du CA un tableau récapitulatif sur les licenciés pour cette saison 2020-2021.

Éric GIRAUDON explique qu'il faut absolument que le Comité puisse proposer de pratiquer le hand dès que l'on pourra le faire. Il sait malheureusement que certaines municipalités ont diminué les subventions qu'ils donnaient aux clubs car ceux-ci n'avaient pas fonctionné ou très peu sur la saison 2019-2020.

Grégory BELHOSTE estime que le Comité est chanceux d'avoir eu des équipes précédentes qui ont été fournies et non pas cigales. Malheureusement, les clubs vont réaliser que les charges de la Ligue et de la Fédération sont les charges concernant le haut niveau. Et que les licences servent plutôt à cela qu'aux services des clubs. Il explique que les moyens consacrés à la performance et au maintien du haut niveau sont parmi les plus chers, si ce n'est les plus chers actuellement. Il remercie les membres du CA pour avoir adopté ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la séance à 22h50.

Grégory BELHOSTE
Président du Comité Oise Handball



Floryan FANTACCINO
Secrétaire Général du Comité Oise

